

ET POURTANT ELLE TOURNE...

Malgré la confusion née de la multiplication des « Présidents » au niveau européen (Président du Conseil européen, Président de la Commission, ...) la présidence du Conseil de l'Union Européenne, c'est-à-dire des réunions des ministres des 27, continue de tourner tous les 6 mois, afin de permettre à chaque Etat membre d'assurer à tour de rôle sa part de leadership sur la conduite des affaires communautaires. Leadership bien dérisoire il est vrai, puisque, compte tenu du nombre croissant de partenaires, il ne revient que tous les 13 ou 14 ans et que le fonctionnement des institutions limite grandement les pouvoirs de cette présidence là.

Toujours est-il que, après la Belgique, c'est la Hongrie qui va, durant le 1^{er} semestre de 2011, présider le Conseil de l'Union Européenne. Un relais qui ne s'annonce pas sous les meilleurs auspices alors que la dérive autoritaire et antidémocratique du régime hongrois suscite la polémique partout en Europe.

Dernière manifestation de cette dérive, une série de mesures limitant la liberté de la presse a été adoptée le 21 décembre dernier par le Parlement hongrois. La Commission européenne a déclaré « *vouloir suivre cette affaire de très près* ». Au-delà d'une possible atteinte aux valeurs fondamentales de l'Union européenne, qui, si elle était avérée, pourrait conduire à des sanctions contre la Hongrie, c'est la position de l'Europe sur les droits de l'Homme qui est ternie par cette affaire, ce qui évidemment tombe très mal par rapport au calendrier de la présidence tournante !

Alain MARTY

Centre d'Information Europe Direct
Chambre d'Agriculture d'Auvergne